Le député UMP Pierre Morel-A-L'Huissier a préconisé la création d'un "Fonds d'amortissement" pour couvrir l'ensemble du pays en très haut débit, mercredi dans un communiqué.

Relevant que l'*"on ne peut plus tolérer la situation actuelle de la fracture numérique"* entre une *" France des très grandes villes"*
et une
"France des petites villes et des campagnes"
, le député UMP de la Lozère préconise la création d'un Fonds d'amortissement des charges d'installation du très haut débit.

"Force est de constater que les fonds dégagés dans le cadre du Grand Emprunt ne sont pas suffisants", écrit-il en proposant de prendre *"exemple sur l'électrification de la France au milieu du XXème"* .

Ce fonds d'amortissement, selon Pierre Morel-A-L'Huissier, serait chargé de distribuer des aides financières aux collectivités locales entreprenant des investissements pour assurer une couverture en très haut débit sur leur territoire.

Le député UMP, qui a déposé une proposition de loi sur le sujet, cite des estimations selon lesquelles trente milliards d'euros seraient nécessaires pour équiper l'ensemble du pays, *"soit trois milliards pendant dix ans qui seront financés pour moitié par l'Etat, pour un quart par les abonnés avec un complément de trois euros sur leur facture et pour le dernier quart par les opérateurs qui reverseront au Fonds trois euros par abonné"*
.

AFP - PARIS, 25 août 2010